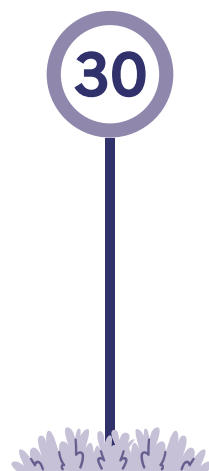




Chiffres clés

- **68 %** des moins de 35 ans souhaitent davantage d'espaces piétons dans le centre de leur ville ^[1].
- **66 %** des Français estiment que la revitalisation du centre-ville doit faire partie des priorités dans le cadre des élections municipales ^[1].
- **x6** : ce sont les chances de survie supplémentaires d'un piéton renversé par un véhicule roulant à 30 km/h plutôt qu'à 50 km/h ^[2].
- Les émissions d'oxyde d'azote liées aux livraisons urbaines représentent **28%** des émissions totales. L'usage de VUL électriques et de vélos-cargos permet de faire chuter ces émissions ^[3].
- La cyclologistique crée **2 fois plus d'emplois** par million d'euros de chiffre d'affaires que la moyenne des entreprises françaises (soit 28 emplois/M€ de CA) ^[4].

1. Centre-Ville en mouvement, 10^e baromètre du centre-ville et des commerces, 2025.
2. CEREMA, Aménager des rues apaisées : zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes, 2020.
3. ADEME, Avis d'expert sur la transition de la logistique, 2025.
4. ADEME, Panorama de la cyclologistique, 2023.



En tant qu'élu(e), je peux...

- **Rafraîchir la ville** par la nature, par des sols vivants non artificialisés et une gestion sobre de l'eau pour garantir fraîcheur estivale, qualité de vie et santé.
- **Soutenir les commerces de proximité** et ouvrir des espaces à des projets citoyens (jardins partagés, expérimentations collectives) pour animer les rues.
- **Faire de la santé et du bien-être un pilier des politiques** d'aménagement et d'urbanisme du centre-ville.
- **Impliquer les habitants** pour mieux répondre aux besoins et prévenir les tensions.
- **Déployer un plan pour une logistique urbaine durable** : cyclo-logistique, révision des aires de livraison, solutions innovantes pour le dernier kilomètre.
- **Favoriser les petites surfaces logistiques mutualisées en centre-ville** pour rapprocher consommation et distribution.



ADEME - Juillet 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique. Conception/Réalisation/Illustration : CARACTER



012838-15



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



RENDRE LE CŒUR DE VILLE PLUS ATTRACTIF



Pourquoi agir sur le cœur des villes et des villages en matière de transition écologique est essentiel pour l'ensemble de mon territoire ?

Le centre des villes et des villages n'est jamais isolé du reste du territoire : ce qui s'y joue a des effets en chaîne sur l'ensemble de la commune et souvent de l'intercommunalité. Les centres-villes et centres-bourgs, porteurs de l'identité d'un territoire, concentrent les flux de mobilité, les services, la vie économique et sociale...

Rendre les cœurs urbains plus sobres, vivables et résilients implique de repenser les usages et ressources du

territoire : développer les mobilités actives, améliorer la qualité de l'air, renforcer les circuits courts et la vitalité commerciale, limiter l'artificialisation et l'étalement urbain.

Un centre-ville plus attractif améliore la santé et le bien-être des habitants, soutient l'adaptation au changement climatique et dynamise l'économie locale, en particulier dans les petites et moyennes communes.





Et en pratique, on peut faire quoi ?

Mettre en place une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

... en signant une **convention entre l'État, l'intercommunalité, la commune et ses parties prenantes**. L'ORT vise à faciliter la **rénovation** du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, ainsi qu'à favoriser un renouvellement du tissu urbain en centre-ville. Signer une convention ORT confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux à la commune et permet d'accéder à un accompagnement de l'État en matière de conseil et de mobilisation des partenaires financiers.

Se doter d'un plan d'action sur la logistique.

En réalisant un diagnostic des principaux flux logistiques sur le territoire et des besoins des acteurs locaux, on peut réduire les impacts du transport en centre-ville. Les chartes de logistique urbaine durables établies au niveau des intercommunalités sont à cette fin un outil central, sur lequel un plan municipal peut s'appuyer. On peut ainsi adapter les plans de circulation pour favoriser une logistique performante, identifier du foncier pour accueillir des **centres de distribution mutualisés**, revoir le placement des aires de livraison pour répondre aux besoins des commerces, accompagner le changement de motorisations via une réglementation incitative, etc. Par ailleurs, 70 % des marchés publics des collectivités génèrent des flux de transport de marchandises. Pour réduire l'impact de leurs flux logistiques, les collectivités peuvent donc avoir recours à la **cyclogistique**, passer à des flottes de véhicules décarbonés, contractualiser avec des prestataires de transport décarbonés ou labellisés (« ObjectifCO₂ », « mutualisation des flux », etc.).

Trouver des solutions pour lutter contre les îlots de chaleur en cœur de ville.

On peut s'appuyer sur la plateforme numérique plusfraichemaville.fr. Pour contrer les canicules, la végétalisation constitue une bonne réponse. Elle contribue à **rafraîchir** la ville et à préserver la **biodiversité**, tout en améliorant la santé et la qualité de vie des citoyens. Intégrer plus de nature dans les villes et les villages, c'est créer des zones d'ombre et de fraîcheur pour le confort des habitants et davantage d'habitats pour la biodiversité locale.

Appliquer les principes de « l'urbanisme favorable à la santé ».

... en croisant les enjeux locaux de santé publique (population vieillissante, population précaire, surpoids, santé mentale...) et les expositions environnementales favorables ou non à la santé (présence de nature, bruit, axes routiers, îlot de chaleur urbain...).

On peut identifier des actions présentant des co-bénéfices pour le bien-être des populations et la transition écologique. Par exemple : **renaturer** en priorité les quartiers prioritaires de la ville (QPV), mettre des **bancs** adaptés aux seniors sur les axes de marche pour faciliter leurs déplacements piétons, proposer des **marchés plein air** et des **jardins partagés** pour se reconnecter aux produits sains et de saison tout en créant du lien social...

Animer la vie de quartier en rendant la ville accessible à tous les usagers.

Pour renforcer la convivialité, on mise sur le soutien aux commerces de proximité, on aménage les espaces publics et les lieux de sociabilité. Réduire la place de la voiture, **sécuriser** les trajets à pied ou à vélo, connecter les quartiers par des **axes apaisés**... autant de mesures qui améliorent la qualité de vie. On accorde une attention particulière aux besoins des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

En savoir plus sur les programmes Action cœur de ville (ACV) et Petites Villes de Demain (PVD)

Ces programmes peuvent offrir un soutien aux élus souhaitant dynamiser leur cœur de ville. Ciblent respectivement les villes moyennes et les communes de moins de 20 000 habitants, ces programmes offrent un accompagnement complet pour la réalisation de projets de territoires structurants. Pour en savoir plus, rapprochez-vous des services de la préfecture ou du sous-préfet référent de votre département.



Ils le font déjà !

1

Priorité aux piétons en cœur de ville

Roubaix (95 000 habitants)

Cette ville a engagé une transformation ambitieuse de son centre-ville en faveur de la marche et des mobilités actives. Une partie du centre a été piétonnisée, et des axes majeurs ont été réaménagés pour donner la priorité aux piétons, notamment grâce à des marquages au sol colorés.

La collectivité prévoit désormais la mise en place de « superblocks », c'est-à-dire des zones urbaines où plusieurs rues adjacentes deviennent des espaces largement réservés aux piétons et aux vélos. Cela permet de transformer ces quartiers en lieux calmes, sécurisés, où il est possible d'installer des bancs, des jardins partagés, ou des espaces de jeux, tout en réduisant fortement la pollution et le bruit.

3

Transformation du cœur de village en écoquartier

Volonne (2 000 habitants)

Depuis plusieurs années, la commune a transformé son cœur de village en écoquartier, limitant la circulation automobile et développant les mobilités actives. Les trottoirs ont été élargis, des zones de rencontre à 20 km/h instaurées, et des espaces publics végétalisés créés pour améliorer le confort et la biodiversité. La commune a également installé des arceaux à vélo, des parkings en entrée de village pour désengorger le centre, et construit de nouveaux logements sociaux et services de proximité.

Cette démarche, labellisée « écoquartier niveau 4 », a renforcé l'attractivité du village, favorisé le maintien des commerces et amélioré la qualité de vie.

2

Une logistique du dernier kilomètre propre et efficace

Dijon Métropole (160 000 habitants)

La collectivité expérimente une logistique urbaine durable via une plateforme mutualisée pour le dernier kilomètre. Le dispositif inclut des aires de livraison repensées, des modes de livraison décarbonés, et la mutualisation des flux pour les commerçants du centre-ville.

La métropole a noué un partenariat fort avec un opérateur logistique pour développer la cyclo-logistique, en favorisant l'utilisation de vélos-cargos pour des livraisons silencieuses, zéro émission, et adaptées aux rues étroites du centre historique. Cette stratégie vise à réduire la congestion, améliorer la qualité de l'air et dynamiser l'activité économique locale.

4

Transformation d'un parking en oasis de fraîcheur

Mouans-Sartoux (10 000 habitants)

Cette commune a transformé un parking classique en espace multimodal végétalisé. Grâce à la désimperméabilisation, l'intégration d'arbres en pleine terre et une gestion douce de l'eau de pluie, l'aménagement limite les îlots de chaleur et améliore le confort d'été. Ce nouvel aménagement rafraîchit le cœur de ville et renforce le cadre de vie tout en maintenant du stationnement.

